

COMMUNE DE SEGUR LE CHATEAU

Conseil Municipal
Séance du 16 décembre 2021 à 18H00

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.2121- 25 du
Code des Collectivités Territoriales.

Présents : Roland POURCHET, DESMOULINS Muriel, VIGNAL Sonia, Pierre DAVID, BERINGS Ludgerus, LABONNE Jean-Louis, PIERRE FRANCOIS Emmanuel, BURGNET Michel, POURRE Jacky, DESMOULINS Michel, DELAHAYE Diana

Sonia VIGNAL a été désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du dernier conseil du 10/11/2021 est soumis à l'approbation du conseil :
Approbation à l'unanimité

1/ Achat d'un terrain situé au « Baillargeau » comprenant la Fontaine Nègrerie

Le maire nous informe qu'il a reçu un courrier du notaire, précisant que Diana DELAHAYE s'est désistée au profit de la commune, et que M. JUGE, le propriétaire de la parcelle, céderait cette parcelle au prix de 2 000 €, frais de notaire non compris.

Le conseil municipal délibère et donne son accord pour acheter cette parcelle au prix de 2 000 €.

VOTES : 11 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

2/ Approbation des projets d'investissements ou de travaux pour demande de DETR 2022

Le maire présente 2 grands projets, avec le type de travaux et les devis obtenus, qui pourraient faire l'objet d'une demande de subvention DETR

- REFECTON DE LA PASSERELLE DU PONT RICHARD : réfection de la passerelle en bois à l'identique et pose d'un équipement de sécurité sur le plancher de circulation
 - Le maire expose un devis pour la réfection en bois de l'entreprise ART'TOIT de 28 545.10 € HT, il indique qu'il n'y a pas d'autres devis car pas de candidat.
 - Un devis de CASSAGNE pour la pose de plaques antidérapantes pour un montant de 8 000 €, le maire précise que le devis des plaques a considérablement augmenté en 1 an au vu de la conjoncture actuelle (prix des métaux à la hausse) et donc cela représente une dépense trop importante pour le budget.

Michel Burgnet trouve le devis de rénovation en bois trop cher et souhaite un autre devis.

Pierre DAVID propose de contacter une autre entreprise.

Roland leur précise qu'il n'y a pas eu d'autre candidat.

Ce dossier est à approfondir et à étudier pour trouver une solution pour sécuriser le passage des piétons sur la passerelle.

Le maire précise que la rénovation de la passerelle est un passage obligé avec le projet du parking.

Les aides possibles :

- 45 % du département avec un montant max de dépenses de 30 000 €
- 20 % de DETR

Décision en attente, à étudier rapidement avant le 28 janvier 2022, date limite pour demander les subventions.

- **AMENAGEMENT D'AIRES DE STATIONNEMENT + LIAISON AU BOURG**

Le maire présente les différents postes de travaux compris dans le projet :

- Pose de bordures de sécurité sur la RD6 au passage piéton
Devis de REIX 1 294 € HT
- Achat de 2 horodateurs (1 parking du Bois et 1 place du champ de foire)
Devis de IEM 12 050 € HT

Michel BURGNET émet des réserves concernant les horodateurs : les gens ne paieront pas sur le parking du bois car pas de contrôle et pense que l'horodateur placé sur le champ de foire ne sera pas assez rentable par rapport au coût de l'investissement.

Le maire lui rappelle qu'il est indispensable de trouver des recettes propres à la commune, pour équilibrer le budget de fonctionnement et pour ne pas impacter les impôts des habitants.

- Système de surveillance
Devis de FAURIE acquisition pack de 6 caméras 10 316.25 €
Devis de SARL OXYPHONE location 6 caméras 2 040 €/an (installation, mise en route et entretien compris)

Le maire précise que la location reste une lourde charge sur le budget de fonctionnement et qu'il serait préférable de le passer en investissement. Le conseil s'oriente plus dans le sens de l'achat. Reste à définir le nombre de caméras à acheter.

- Aménagement des parkings

Le maire précise que le revêtement du parking du bois s'abîme considérablement.

Jacky a eu RDV avec le SIVA pour obtenir un devis pour un enduit à froid de 10 546.35 €.

Un RDV est déjà fixé avec l'entreprise Lascaux pour avoir un autre devis.

Pierre David est sceptique quand à l'accord de l'ABF sur le choix d'un enrobé sur le parking.

Emmanuel PIERRE FRANCOIS propose de faire une demande sur un enrobé de couleur sable qui se fondrait un peu mieux dans l'insertion paysagère.

Concernant la création d'une bande supplémentaire de stationnement sur la Place du Champ de foire, on reste en attente du devis de Lascaux. Avec cette création de places de parkings supplémentaires, le stationnement serait payant sur la Place du champ de foire, uniquement pour les touristes. Un parking gratuit sera proposé à l'église et au cimetière.

Pour l'aménagement des abords du pont richard et de la ruelle richard cœur de lion, devis de REIX en attente.

Pour tous ces projets, des aides sont possibles : subvention du département de 40 % avec un montant max de dépenses de 40 000 € et 40 % de DETR.

Au final, le maire reprecise que ces dossiers sont à approfondir le plus tôt possible avec l'obtention des devis et les demandes de subventions.

Le maire présente un autre projet concernant l'éclairage du parking du bois, le pont richard et la ruelle richard cœur de lion. Une étude a été faite par la SOCAMA, le montant des travaux est de 21 900 €, la FDEE 19 prendrait en charge 50 % des travaux, resterait à la charge de la commune les 50 % restant, soit 10 950 €, pas d'autres subventions possibles et cumulables.

3/ Travaux sur le réseau d'assainissement collectif dans la Ruelle de l'Aumonière

Le maire explique qu'actuellement il n'y pas de réseau d'assainissement collectif dans la Ruelle de l'Aumonière, que la Com Com a un acquéreur pour la maison Lou Castel, et que la Com Com a sollicité la commune pour installer un réseau d'assainissement collectif pour cette maison.

Le maire propose une extension de réseau afin de permettre à la famille QUAYRAUD de se raccorder.

Un devis a été établi par l'entreprise PAULY, pour la somme de 18 265.00 € HT, comprenant une partie conséquente relative à la dépose des pierres de la Ruelle et à la remise en état à l'identique de

l'existant. Le Maire souligne le caractère important de la remise en état à l'identique, par rapport aux remarques que l'ABF pourraient faire.

Pierre DAVID propose de contacter l'entreprise LASCAUX pour avoir un autre devis.

- Possibilité de subvention du Département au taux de 40 % sur la dotation voirie 2019 non utilisée
- Subvention Com Com au taux maximum de 40 %
- Pas de prise en charge de l'Agence de l'eau Adour Garonne

Au final, ce projet est à approfondir, on reste en attente d'un autre devis.

4/ Questions diverses

- Travaux dans le logement communal : Manu et Laurent y ont déjà travaillé (remplacement du chauffe-eau, travaux de plomberie, décollage papier peint...). Une partie des fournitures nécessaires aux travaux ont été achetées pour 4 666 €. Les travaux de peinture seront également réalisés par Laurent et les conseillers sur leur temps libre.
 - Le maire donne lecture du courrier réponse de l'association paysages nourriciers concernant la vente du gîte et de l'épicerie dans le cadre de leur projet de création d'un tiers lieu. L'association émet une réponse défavorable.
 - Point sur la vente et visite de l'ensemble gîte épicerie : une personne serait intéressée pour ouvrir un salon de thé, et un meublé de tourisme dans cet immeuble, nous sommes en attente d'une proposition de celle-ci, et en fonction de son offre nous envisagerons ou pas de passer par une agence immobilière.
 - Le maire fait un point sur les travaux prévus par la Com Com pour l'église : les chiffres annoncés au conseil en octobre 2020 par l'ancien maire sont différents de ceux entérinés par la Com Com. Seul un budget de 150 000 € au lieu des 200 000 € annoncés, est prévu pour les travaux, et il ne s'agit pas de travaux sur les crépis extérieurs mais sur des travaux de restauration à l'intérieur de l'édifice Pierre DAVID déplore que les travaux d'extérieur ne soient pas faits avant ceux de l'intérieur, au vu des fissures externes et des infiltrations. Le maire lui indique que les travaux extérieurs feront l'objet d'une 3^{ème} tranche de travaux et qu'ils ne sont pas chiffrés à ce jour.
 - Le maire présente enfin une liste des idées et projets à venir durant le mandat :
 - > achat local Magnoux
 - > déplacement locaux techniques
 - > aménagement de sécurité ralentisseurs sur la RD 6
 - > aménagement du cimetière, création columbarium, jardin du souvenir, achat de terrain pour agrandissement
 - > 3^{ème} tranche d'éclairage public
- Projets déjà en cours :
- > travaux accessibilité salle, WC, aménagement de la cour, du jardin et des annexes
 - > travaux logement communal pour transformation meublé de tourisme

La séance est levée à 20H00.